

# Questionnaire sur la lutte contre

*« Est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté, et aussi pour lui permettre de continuer à lire, à écrire et à calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté. »*

Unesco, 1978.

**L**e groupe de travail mis en place par l'IFLA sur la lutte contre l'illettrisme au niveau mondial souhaite rassembler des données sur la participation des bibliothèques publiques et des bibliothèques scolaires à des programmes de lutte contre l'illettrisme.

Nous espérons votre collaboration pour la collecte de ces informations dans le but d'aider les bibliothèques à jouer pleinement leur rôle dans la lutte contre l'illettrisme. Les données que nous souhaitons rassembler portent sur les actions engagées par les bibliothèques dans ce champ d'activité.

Ces informations devraient permettre d'évaluer les besoins, d'apporter de l'aide à la préparation des programmes et au choix des outils, et de conforter ceux qui sont déjà engagés dans ces activités.

Le groupe de travail remercie à l'avance tous ceux qui apporteront leur contribution à ce projet.

Nous précisons que dans le cadre de cette étude, programme de lutte contre l'illettrisme signifie toutes les activités de promotion de la lecture et de l'écriture sous toutes les formes, et pas seulement les acti-

vités liées à l'acquisition des connaissances de base en lecture et en écriture.

Soucieuse de l'importance du phénomène de l'analphabétisme et de l'illettrisme au niveau mondial, l'IFLA souhaite réaliser une enquête sur le rôle joué par les bibliothèques dans la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme.

Par l'intermédiaire des associations professionnelles, **un questionnaire est envoyé aux bibliothèques de tous les pays**. Les résultats seront collectés et analysés par l'IFLA. Ils permettront sans doute la mise en place d'un important programme de réflexion de soutien aux bibliothèques engagées dans cette action.

Le questionnaire rempli est à renvoyer au siège de l'ABF **avant le 15 mai** avec la mention « Questionnaire ». Merci.

**Votre bibliothèque participe-t-elle à des actions de lutte contre l'illettrisme ?**

oui

non

Si oui, décrivez brièvement votre participation :

.....  
.....

et répondez à la suite du questionnaire.

Si non, souhaitez vous participer à des actions ?

oui

non

**Depuis combien de temps ?** moins d'un an  moins de 3 ans  plus de 3 ans

**Où trouvez-vous des informations sur les dispositifs et les programmes ?**

.....  
.....

# l'analphabétisme et l'illettrisme

## Le personnel

a-t-il bénéficié de formation spécifique ?

oui

non

Si oui, décrivez la brièvement

.....  
.....

**La Bibliothèque organise-elle aussi des actions pour les nouveaux alphabétisés ?**

oui

non

Si oui, les quelles

.....  
.....

**Quels sont les publics concernés ?**

âge préscolaire 0 à 6 ans

oui

non

âge scolaire 6 à 14 ans

oui

non

jeunes adultes 14 à 18 ans

oui

non

adultes

oui

non

**Quels sont les supports utilisés ?**

des livres de fiction

oui

non

des albums

oui

non

des bandes dessinées

oui

non

des livres pratiques

oui

non

des images

oui

non

des livres et journaux de lecture facile  
(collections spécifiques pour les nouveaux alphabétisés)

oui

non

des livres scolaires

oui

non

des livres en langues étrangères

oui

non

autres

des cassettes et des CDROM éducatifs

oui

non

les livres cassettes

oui

non

des vidéo

oui

non

des logiciels

oui

non

autres

Qui a organisé ces formations ?

Les collectivités publiques

oui

non

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

Des organismes privés ?

oui

non

Si oui, lesquels ?

.....

.....

.....

**La bibliothèque organise-t-elle ses propres programmes d'action ?**

oui

non

**Agit-elle en coopération avec d'autres programmes ?**

oui

non

Si oui, avec des organismes nationaux

oui

non

des autorités locales

oui

non

des associations confessionnelles

oui

non

des associations caritatives laïques

oui

non

Quelle contribution apportent ces autres organismes ?

.....

.....

.....

**Quelles sont les activités organisées par la bibliothèque ?**

Atelier de lecture à voix haute et club de lecture	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Atelier d'écriture	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Atelier de contes	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Cours de langues	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

**Temps consacré à ces activités :**

Heures par semaine

par le personnel de la bibliothèque	<input type="checkbox"/> 1 à 10 h	<input type="checkbox"/> 10 à 20 h	<input type="checkbox"/> plus de 20 h
par du personnel extérieur spécialisé	<input type="checkbox"/> 1 à 10 h	<input type="checkbox"/> 10 à 20 h	<input type="checkbox"/> plus de 20 h
par des bénévoles	<input type="checkbox"/> 1 à 10 h	<input type="checkbox"/> 10 à 20 h	<input type="checkbox"/> plus de 20 h

**Raisons pour lesquelles votre bibliothèque n'est pas en mesure d'organiser des activités de lutte contre l'illettrisme :**

manque de qualification du personnel	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
manque d'espaces adaptés	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
manque de supports appropriés	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
manque de financement	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Autres raisons :

.....

.....

.....

Commentaires sur la description de vos activités et sur les problèmes rencontrés :

.....

.....

.....

.....